



Investigation de sites pollués

DOMAINE D'ACTIVITÉ
Sites pollués

PERSONNE DE CONTACT
Annette Bretscher

 a.bretscher@prona.ch

 +41 32 328 88 41

Les sites contaminés et les sites pollués sont évalués en fonction de leurs effets nocifs sur l'environnement. La procédure est régie par l'ordonnance sur l'assainissement des sites pollués. Nous conseillons les propriétaires fonciers, réalisons les investigations préliminaires, planifions et surveillons les travaux d'assainissement.



PRESTATIONS

- Conseils sur la procédure d'investigation de sites pollués conformément à la législation en vigueur
- Investigations historiques, techniques et de détail d'aires d'exploitations, des sites de stockage définitifs, des lieux d'accidents
- Investigations de stands de tir
- Elaboration de projets d'assainissement
- Soutien lors de la demande de permis de construire
- Direction des travaux durant la phase d'assainissement
- Dans toutes les phases : réalisation d'expertises, de concepts d'élimination ainsi que d'attestations d'élimination à l'intention des autorités cantonales

REFERENCES

Sites d'exploitation

Fabrique de composants horlogers, La Neuveville. Suspicion de pénétration de solvants, d'huiles de coupe ou de métaux lourds dans le sous-sol.

Sites de dépôt

Ancienne décharge des Charbonnises, Lamboing. Risque présumé pour les eaux souterraines en raison de déchets urbains déposés durant la seconde moitié du 20ème siècle.

Ancienne décharge des Rondenois, Sorvilier. Zone de protection des eaux Au, adjacente à un étang.